

Absentéisme à La Poste : la faute des managers ?

**La direction veut plus de contrôle.
Le rapport d'expertise pointe d'abord le travail et son organisation.**

Près de 8 % d'absentéisme maladie à La Poste. En BSCC, cela représente 32,6 jours d'arrêt par postier en 2024. Face à ce constat, la direction met en avant l'âge, la féminisation, le handicap et les métiers physiques. Elle objectivise aussi les managers sur le sujet et veut renforcer l'utilisation des dispositifs existants.



**En clair : si les arrêts
continuent, les managers
n'auraient-ils pas assez contrôlé ?**

Les managers ne décident ni des effectifs, ni des réorganisations et encore moins des normes et cadences. Eux aussi subissent la pression et sont confrontés aux arrêts. Leur demander des comptes sans leur donner de prise sur l'organisation et les moyens alloués, c'est reporter le problème sans vouloir remettre à plat la stratégie.

Ce que le rapport met en évidence

Un tiers des répondants au baromètre juge sa qualité de vie au travail basse. L'insatisfaction sur la répartition de la charge progresse : 39 % en 2025, contre 36 % en 2022. Le rapport relève des risques liés à l'intensité du travail, aux effectifs, aux réorganisations, aux horaires, aux incivilités et au manque d'autonomie. Il alerte aussi sur les dispositifs néfastes qui discriminent l'arrêt : en BSCC, la prime d'équipe peut être réduite selon leur durée. Faire baisser un indicateur ne signifie pas que les personnels vont mieux. Cela peut pousser à travailler malade et aggraver les problèmes de santé.



Un travail de qualité, c'est aussi une question d'organisation

Pour faire du bon travail, il faut du temps, des moyens et une organisation qui le permette. Il faut aussi pouvoir comprendre l'utilité de son activité et donner du sens à son travail. Quand les objectifs, les moyens et les réalités du terrain se contredisent, le travail se dégrade et les personnels perdent la fierté et le sens du travail bien fait.

La Cgt Fapt revendique :

- Agir sur la charge de travail, les effectifs et les réorganisations ;
- Remplacer les absences pour ne pas reporter la charge sur les collègues ;
- Donner aux agents les moyens de réaliser un travail de qualité et porteur de sens et avec une finalité ;
- Prévenir les risques à partir du travail réel, sans pénaliser les salariés malades ni rendre les managers responsables de décisions qu'ils ne maîtrisent pas.

La direction organise. Les personnels et les managers en subissent les conséquences. L'absentéisme ne se combat pas par le contrôle : il recule quand le travail est bien organisé, soutenable et porteur de sens.



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

